

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Paul Langevin
Ecole élémentaire publique « Paul
Langevin » – Montataire (60)**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0601862Y_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Paul Langevin
Ecole élémentaire publique « Paul
Langevin » – Montataire (60)**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0601862Y_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Gaylord GUINTRANGE	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école élémentaire Paul Langevin (ETS n°0601862Y), objet du présent rapport, est localisée au 19 rue du 8 mai 1945 à Montataire dans le département de l'Oise (60). Cette école fait partie d'un groupe scolaire, comprenant également l'école maternelle Paul Langevin (ETS n°0600503W). L'école maternelle Paul Langevin a fait l'objet d'un diagnostic spécifique (0600503W_RNPP et 0600503W_RT2).

L'école élémentaire accueille 175 enfants âgés de 6 à 11 ans, répartis en 8 classes. La superficie du groupe scolaire est d'environ 13 000 m², dont environ 5 000 m² pour l'école élémentaire.

L'école élémentaire comporte :

- un bâtiment de plain-pied, dont l'étage accueille notamment les salles de classe de l'école ;
- un gymnase ;
- des espaces extérieurs constitués d'une cour de récréation recouverte d'enrobé, ainsi que d'espaces verts accessibles aux enfants situés autour de l'ETS.

Les élèves de l'école élémentaire fréquentent également le réfectoire, commun à tout le groupe scolaire, situé au Nord-Ouest du terrain du groupe scolaire.

L'école ne possède pas de jardin pédagogique, ni de logements de fonction.

Lors de la visite, aucun indice visuel ni olfactif n'a été relevé.

Résultats de l'étude historique et documentaire

Le bâtiment de l'école élémentaire et le gymnase ont été construits à partir de 1967. Le réfectoire a été construit entre 1978 et 1982.

L'élément qui a motivé l'intégration de cet établissement à la démarche de diagnostic est sa contiguïté avec un ancien dépôt de liquide inflammable répertorié dans la base de données BASIAS (PIC6000711). Il s'agissait d'un stockage de 30 m³ de fioul, dans une citerne aérienne, laquelle a été déclarée en

1961. Malgré les recherches approfondies effectuées, la localisation précise de ce site BASIAS dans la rue du 8 mai 1945 n'a pas pu être déterminée. Néanmoins, au vu de l'évolution du bâti sur la parcelle de l'ETS, ce site BASIAS n'est pas superposé à l'ETS. Il se situe à au moins 65 mètres des salles de classe fréquentées par les enfants de l'école élémentaire.

Par ailleurs, aucune activité génératrice de poussières et aucune cheminée n'ont été identifiées dans le voisinage de l'ETS lors de l'étude historique et de la visite du site.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la première nappe d'eau souterraine s'écoule globalement vers le Sud dans le secteur de l'ETS. Selon toute vraisemblance, elle se trouverait à plus de 10 m de profondeur sous le terrain naturel dans ce secteur.

Au regard de ces éléments, l'école élémentaire est positionnée en amont hydraulique de l'ancien site BASIAS PIC6000711.

Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école élémentaire sans jardin pédagogique, deux scénarios d'exposition sont envisagés :

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS voisins :

L'ancienne activité exercée sur le site BASIAS a manipulé et stocké des substances volatiles (fioul). Toutefois, ce site est positionné en aval hydraulique de l'ETS et se trouve à au moins 65 m des salles de classe fréquentées par les enfants de l'élémentaire. Ainsi, les potentialités de migration des composés volatils vers les bâtiments de l'école élémentaire, via l'air du sol et/ou les eaux souterraines, ne sont pas retenues.

- L'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert des substances au travers des canalisations n'est pas retenue.

Le scénario d'exposition par ingestion accidentelle de terre n'a pas été envisagé compte tenu de l'âge des enfants fréquentant l'école élémentaire.

Ainsi, cette étude n'a mis en évidence aucune potentialité d'exposition des populations les plus sensibles fréquentant l'établissement aux substances potentiellement émises par l'ancien site BASIAS PIC6000711. **Nous proposons donc de classer l'école élémentaire Paul Langevin (ETS n°0601862Y) en catégorie « A : Les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».**

L'école maternelle Paul Langevin a par ailleurs fait l'objet d'un diagnostic de phase 2 (0600503W_RT2) à l'issue de la phase 1. Ce diagnostic a montré qu'aucun des composés recherchés n'a été détecté sur l'ensemble des points de

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole élémentaire publique - Picardie, Département de l'Oise, Montataire (60160)
Note de Première Phase (NPP) N° 0601862Y_RNPP*

prélèvement. Ainsi, les résultats de la phase 2 réalisée sur l'école maternelle confortent le classement proposé pour l'école élémentaire dans le présent rapport.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».